



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par  **ouest
france**



communication@ac-caen.fr
(communication@ac-caen.fr)



9 avril 2025



L EVEIL NORMAND_27_OK_BERNAY_MINI ENTREPRISE DES BERLINGOTS FAITS MAISON AU COLLÈGE DU HAMEAU

1



Bernay - Mini-entreprise Des berlingots faits maison au collège du Hameau

L'Éveil Normand, mercredi 9 avril 2025

Bernay - Mini-entreprise Des berlingots faits maison au collège du Hameau

L'Éveil Normand, mercredi 9 avril 2025, 627 mots

Mardi 1^{er} avril 2025, la cuisine pédagogique de la SEGPA du collège du Hameau de Bernay s'est transformée en véritable atelier confiserie. Les élèves de la mini-entreprise du collège, tous en classe de 3^e générale, y ont uni leurs forces avec huit élèves de 4^e et 3^e SEGPA pour confectionner de délicieux berlingots artisanaux, sous l'œil bienveillant de leurs professeurs encadrants.

Un projet pédagogique innovant

Depuis la rentrée de septembre, quatorze élèves de 3^e G du collège du Hameau participent à une mini-entreprise, un projet éducatif mené sur l'année scolaire. Encadrés par Xavier Barraud (professeur d'éducation musicale, référent du projet) et Emmanuelle Sébert (enseignante en SEGPA), ces collégiens créent et gèrent une petite entreprise comme des professionnels. L'objectif de la mini-entreprise est de découvrir concrètement le monde de l'entreprise tout en développant des compétences variées : gestion de projet, travail d'équipe, prise d'initiative, communication... Après plusieurs réunions de brainstorming en début d'année, les élèves ont choisi un produit gourmand et original à réaliser eux-mêmes : des berlingots, ces petits bonbons colorés au goût d'antan. « **Initialement, ils avaient imaginé créer des sirops solides à base d'ingrédients locaux, mais face aux défis techniques, ils ont su s'adapter et opter pour la fabrication de berlingots** » souligne Xavier Barraud.

La SEGPA, un atout pour le projet

Pour mener à bien la confection des confiseries, la mini-entreprise a pu compter sur le partenariat précieux des élèves de SEGPA. La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) est un dispositif scolaire adapté, présent au sein du collège, qui offre à certains élèves un parcours différent, axé sur des enseignements pratiques et concrets. Au collège du Hameau, les classes de 4^e et 3^e SEGPA disposent par exemple d'une cuisine pédagogique où ils apprennent les bases de la restauration.

Cassandra, élève de 3^e B impliquée dans la mini-entreprise, décrit avec fierté les étapes de fabrication de ces bonbons rétro. « **Nous avons confectionné les bonbons avec du sirop de glucose, du sucre, de l'eau et des arômes**, raconte-t-elle. **Après avoir porté le mélange à 162°C sur une plaque à induction, on verse la pâte chaude sur un support et on la malaxe pour la transformer en boudin. Ensuite, on la coupe afin d'obtenir de petits berlingots parfums vanille, pistache, fraise...** »

Xavier Barraud et Emmanuelle Sébert, qui pilotent le projet, ne cachent pas leur satisfaction devant l'enthousiasme des élèves. Ils soulignent également l'avenir brillant qui attend cette mini-entreprise sucrée. " **C'est une expérience unique de participer à la Foire de Rouen** ", explique Xavier Barraud à propos des prochaines étapes. Emmanuelle Sébert, de son côté, insiste sur la dimension solidaire et locale du projet : " **La Foire de Rouen est une étape importante, mais nous comptons aussi vendre nos produits sur le marché de Bernay un samedi matin, ainsi que participer au Festival des mini-entreprises à Évreux. Et bien sûr, nous serons également présents sur les marchés de Noël !** " dit-elle. Autant d'occasions pour les élèves de développer leurs compétences de vente, de communiquer avec le public et de valoriser le fruit de leur travail.

Enfin, cerise sur le gâteau (ou plutôt sucre sur le berlingot) : les bénéfices de la mini-entreprise seront en partie reversés à une association caritative. Vingt pour cent des profits issus de la vente des bonbons seront donnés à la Croix-Rouge, un choix qui tient à cœur aux élèves et à leurs professeurs pour l'aspect solidaire. Le reste de la somme servira à récompenser les élèves pour leur investissement tout au long de l'année – par exemple, en fin d'année scolaire, un bon repas au restaurant pourrait être organisé pour célébrer leur réussite tous ensemble, encadrants compris.

De notre correspondante Florence Deschauer



Emmanuelle Sébert entourée de ses commis élèves.